



ASIE/TURQUIE - Reconnaissance de la possibilité de l'usage de la langue arménienne dans le cadre des campagnes électorales

Ankara (Agence Fides) – Le paquet de réformes récemment présenté par le Premier Ministre turc, Recip Tayyp Erdogan, permettra de conduire des campagnes électorales en langue arménienne. Selon ce qu'indiquent des sources journalistiques turques, l'interdiction de faire de la propagande électorale dans des langues différentes du turc devrait être levée. De cette manière, les hommes politiques d'origine arménienne présents dans différentes régions de la Turquie pourront s'adresser aux électeurs dans la langue utilisée en famille.

Différentes mesures contenues dans le paquet de « démocratisation » élaboré par Erdogan à la fin du mois de septembre se présentent comme visant à élever le standard des droits dont jouissent les minorités ethniques et religieuses, à commencer par les kurdes et les arméniens. Parmi les réformes figure également la révocation de l'interdiction de l'usage du voile islamique pour les salariées du secteur public et l'autorisation d'instruire les élèves dans leur langue maternelle. (GV) (Agence Fides 22/10/2013)